



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

volailles

Question au Gouvernement n° 2695

Texte de la question

## FILIÈRE AVICOLE

M. le président. La parole est à M. Michel Voisin, pour le groupe de l'UMP.

M. Michel Voisin. Ma question s'adresse à M. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture et de la pêche, même si elle concerne également d'autres membres du Gouvernement.

Monsieur le ministre, grâce aux mesures énergiques qui ont été prises, la propagation de l'influenza aviaire a pu être contenue à la Dombes, et le reste du territoire de migration - le territoire national - a pu être préservé.

Alors que la période de migration des oiseaux est derrière nous, le prix à payer est lourd pour la Dombes : malgré les indemnités, la filière avicole connaît de graves difficultés. En raison de l'hypermédiatisation de cette crise et du fait qu'une certaine presse a parlé de " marais pestiféré ", la Dombes est devenue un désert : restaurants, hôtels, chambres d'hôte, musées, lieux de culte ont été abandonnés, et les commerces ainsi que les activités liées au tourisme ont chuté de 70 % en mars et avril.

En outre, l'épidémie demeure. Le cygne étant, selon les experts, le principal vecteur du virus, l'interdiction d'approcher les étangs a été décidée, ce qui a fait chuter dramatiquement l'activité piscicole. Il semble pourtant nécessaire de laisser subsister, certes au prix d'une régulation sévère, une espèce qui demeure la meilleure sentinelle " naïve " contre cette épizootie.

Le Premier ministre ayant indiqué au cours de sa visite que la solidarité nationale devait jouer dans tous les domaines en faveur de la Dombes, pouvez-vous nous indiquer, monsieur le ministre, quelles sont les dispositions que le Gouvernement compte prendre pour améliorer et adapter les compensations des pertes d'activité, et celles destinées à promouvoir ce territoire ? Quelles mesures de régulation sont ou seront prises pour les cygnes et les cormorans...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et les corbeaux ! *(Rires.)*

M. Michel Voisin. ...compte tenu des dernières mesures annoncées, qu'il s'agisse de Natura 2000 ou du tir à base de grenaille d'acier ?

C'est toute une partie de notre territoire qui est en train de crever, et elle se moque bien des polémiques dont M. Caresche vient de se faire l'écho ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Dominique Bussereau, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. En effet, monsieur le député, la Dombes, dont vous êtes l'élu, a été la région de France la plus touchée par l'épizootie de grippe aviaire : 64 des 65 animaux sauvages qui ont été trouvés morts dans notre pays l'ont été sur votre territoire, où se situe également le seul élevage contaminé, celui de M. et Mme Clair à Versailleux.

Je voudrais vous remercier, ainsi que l'ensemble des élus du département de l'Ain et les éleveurs de la région, pour la fantastique leçon de civisme que vous nous avez donnée : en appliquant strictement toutes les mesures de prévention et de sécurité, vous avez évité l'extension de l'épizootie, hormis un seul cas décelé en Camargue - et j'espère que nous en resterons là.

Le Premier ministre l'a rappelé, la solidarité nationale jouera à plein. Ainsi, trois millions d'euros permettront de dédommager les éleveurs de l'Ain qui n'ont pu vendre leurs volailles. Toutes les mesures sociales et fiscales nécessaires seront prises en faveur des éleveurs comme pour l'ensemble de la filière, notamment des aides à

l'exportation.

Monsieur Voisin, comme l'a souhaité le Premier ministre, votre territoire, qui plus que les autres a souffert de la grippe aviaire, peut compter sur la solidarité nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Voisin](#)

**Circonscription :** Ain (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2695

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 mai 2006